

ASSISTANT A TEMPS PARTAGE

Discipline médicale : Neurologie pédiatrique

1. Présentation synthétique de l'établissement d'accueil

Le Centre Hospitalier Simone Veil de Blois est l'établissement support du GHT Santé 41 qui regroupe 6 établissements dans le département du Loir et Cher (Blois, Montrichard, Romorantin, Saint-Aignan, Selles-sur-Cher, Vendôme-Montoire).

Capacité du CHB :

- 307 lits et places de Médecine
- 104 lits et places de Chirurgie
- 25 lits d'Obstétrique
- 129 lits et places de Moyen séjour
- 75 lits et 37 places de Psychiatrie
- 705 lits et places d'EHPAD et USLD

Données d'activité :

- 10 500 interventions chirurgicales
- 55 500 passages aux Urgences
- 17 700 scanners et 4800 IRM
- 1 385 accouchements (maternité de niveau 2B)

Effectifs : 2450 ETP dont 150 ETP médicaux

2. Présentation synthétique du CHU de Tours

Le CHU de Tours est un établissement public de santé multi-sites qui assure également, dans le cadre d'une convention commune, la gestion des centres hospitaliers de Chinon, de Luynes, de Loches et Louis Sevestre.

Établissement support du Groupement Hospitalier d'Indre et Loire (37), regroupant 6 sites hospitaliers à Tours et ses communes environnantes, le CHU de Tours occupe une place privilégiée au sein de la région Centre Val de Loire. Avec 1 999 lits dont 1429 en MCO (médecine-chirurgie-obstétrique), le CHU est le premier établissement de la région de par le nombre d'hospitalisations réalisé (16,6% des hospitalisations de la région Centre Val de Loire et 49% des hospitalisations d'Indre-et-Loire en 2016.) Par ailleurs, le CHU présente une forte attractivité pour des patients habitant en dehors du département (29% du total des hospitalisations) et de la région (7% du total des hospitalisations).

Toutes les activités y sont pratiquées, en ambulatoire et en hospitalisation, et représentent plus de 155 864 séjours et 388 709 venues en consultations externes.

Le CHU assure la prise en charge de plus de 100 000 passages aux urgences adultes et pédiatriques et traite 249 000 appels sur la plateforme de régulation du SAMU.

Le CHRU rémunère 9 500 personnes. Il est le 1er employeur de la région. Lieu d'insertion professionnelle et tremplin pour l'avenir, le CHU de Tours accueille chaque année près de 2000 stagiaires.

3. Présentation du service de l'établissement d'accueil : Dr Katherine Dieckmann

Nom du service : Pédiatrie et médecine néonatale

Pôle de rattachement : pôle Femme Enfant Adolescent et Santé Mentale

Chef de service: Katherine Dieckmann, dieckmk@ch-blois.fr, 0254556114

Composition de l'équipe médicale :

Dr Dieckmann, ph, chef de service et chef du pôle, gastroenterologie pédiatrique, endocrinologie et diabète,

Dr Mouna, praticien hospitalier, responsable maison d'adolescents

Dr Munéga, PH, pneumologie pédiatrique

Dr Ntika, PH, infectiologie pédiatrique

Dr Sindihébura, ph, drépanocytose, obésité

<p>Dr Wastelin, ph, rhumatologie pédiatrique Dr El Allali, ph endocrinologie et diabète pédiatrique. Dr Barbet, nutrition pédiatrique Dr Bouvard, assistante partagée en allergologie Nombre de places : pédiatrie : 16 lits dont 4 de soins continue en pédiatrie et 4 lits hôpital de jour Néonatalogie : 15 lits : 12 lits niveau IIA et 3 lits niveau IIB Plateau technique : Scanner, IRM, scintigraphie, EEG, ostéodensitométrie Autres : présence CAMSP polyvalent, MDA au centre ville de Blois</p>
<p>4. Présentation du service du CHU de Tours Professeur Pierre Castelnaud</p>
<p>Nom du service : Neuropédiatrie & Handicaps Pôle de rattachement : Pôle Enfant Chef de service : Pierre CASTELNAU - castelnaud@med.univ-tours.fr - 0247474747 Composition de l'équipe médicale : Pr P. Castelnaud : PU-PH, Chef de Service Dr M. Perivier : PH temps plein Dr E. Schweitzer : PH temps partiel Dr A-L. Suc : PH temps plein à mi-temps dans le service Dr L. Thibault : PH temps partiel Dr AS. Fergon : PH 2 demi-journées Dr M. Guichard : CCA Dr M. Hazard : Assistante 2 internes</p> <p>Nombre de lits : Total 15 lits (unité de Neuropédiatrie : 7 lits d'HC - Unité de SSR : 8 lits d'HC) Nombre de places : Total 8 places (unité de Neuropédiatrie : 3 lits d'HJ - Unité de SSR : 5 lits d'HJ) Plateau technique: IRM, Scanner, PET-scan, scintigraphie, ostéodensitométrie, laboratoire d'EEG, Artériographie, échographie, explorations cognitives Autres : - Centre de référence pour les troubles du langage et des apprentissages (CRTLTA) - CCMR Neurofibromatoses - CCMR Maladies inflammatoires du système nerveux - CCMR Epilepsies rares et STB - CCMR Maladies neuromusculaires - CCMR Maladies mitochondriales</p>
<p>5. Missions confiées</p>
<p>Dans l'établissement d'accueil : - Consultations de Neuropédiatrie et avis spécialisé en pédiatrie et néonatalogie. - Participation à la visite en pédiatrie et néonatalogie - Lecture d'EEG - Participation à la permanence des soins en pédiatrie</p> <p>Au CHU de Tours : - Consultations de Neuropédiatrie en doublure puis seul et avis spécialisé en neuropédiatrie aux urgences et dans les services - Participation à la visite en pédiatrie, aux staffs langage et de neuroradiologie et à l'interprétation des EEG</p>
<p>6. Les compétences à développer</p>
<p>Inscription au DU de neurologie pédiatrique, lecture EEG, prise en charge épilepsie infantiles</p>
<p>7. L'organisation de la permanence des soins</p>
<p>- Dans l'établissement d'accueil : Garde de pédiatre sénior sur place - Au CHU de Tours : Participation aux gardes de sénior aux urgences de pédiatrie -</p>
<p>8. Les valences (enseignement/ recherche)</p>
<p>- Participation à l'apprentissage des grands principes de l'hypnose médicale (encadré par 1 formateur) dans le cadre d'un protocole de recherche clinique</p>

- Participation à des cours aux équipes dans les services d'affectation (convulsions, urgences neurologiques, etc) - Participations aux enseignements de pédiatrie des écoles paramédicales (IDE, sages-femmes, etc) - Participation à des présentations de cas en staff médical
9. Les moyens à disposition de l'assistant (plateau technique, plages de bloc opératoire etc...)
Blois : IRM, scanner, scintigraphie, EEG pour les enfants de plus de 6 ans, CAMSP polyvalent
10. Logement par l'établissement d'accueil
Non
11. Perspectives de recrutement dans l'établissement d'accueil à l'issue de l'assistantat partagé
Oui
12. Rémunérations, prime d'exercice territorial
Votre employeur sera la CHU de Tours. - Traitement de base : réglementation statutaire - Indemnité d'Engagement de Service Public Exclusif - Prime d'Exercice Territorial : en fonction des modalités de partage du temps de travail - Rémunération réglementaire de la participation à la permanence des soins
13. Prise en charge des frais de déplacement
50% des abonnements de transports en commun du trajet domicile/travail
14. Outils favorisant la collaboration entre les deux équipes médicales accueillant l'assistant partagé
- Présentation de cas clinique au staff de Tours - Possibilité technique de participation à vidéoconférence